



RESERVER UN COURT DE TENNIS ? C'est facile !

MODE D'EMPLOI :

1) Je suis licencié du Tennis Club :

- je me connecte sur mon compte **TENUP** <https://tenup.fft.fr>, je réserve le créneau de mon choix et j'accède au court avec ma carte d'accès.

2) Je ne suis pas licencié du Tennis Club et j'accède à la location horaire : 1h = 15€ / 1 semaine = 60€ / 1 année = 130€.

***Tarif et période à d'accès à l'année incompressibles basés sur le rythme d'une année scolaire allant du 01/09 au 31/08**

Quelle que soit la période d'adhésion et le nombre de mois écoulé, le tarif reste le même sans exception. Pas de tarif été ni de tarif au mois.

- je me rends à l'EPIcafé situé au 56 chemin neuf, 84330 LE BARROUX, Tel : 04 90 46 57 83 pour payer ma location,
- on me remet une carte d'accès contre un chèque de caution de 50€. **En cas de non restitution immédiate (24h après la réservation) ou de perte de la carte, la caution exigée au titre de dommages et intérêts sera encaissée.**
- je m'inscris sur **TENUP** <https://tenup.fft.fr>,
- je recherche le Club (84330 Saint-Pierre-de-Vassol – rayon 10kms), je renseigne la date voulue et je réserve le créneau de mon choix.

Quel que soit le montant affiché,
pas de paiement en ligne.
Le paiement se fait en amont
à l'EPIcafé

**A partir de la fin d'année 2025, la réservation à l'heure
pourra désormais être réalisée par l'application ANYBUDDY en toute autonomie**

